

ASSOCIATION FONDS DE DOTATION POUR LE PAYS

D'APT UN HOPITAL D'AVENIR
CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'APT
84405 APT CEDEX

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2020

BILAN ACTIF AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 700	5 700		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	5 700	5 700		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 400		2 400	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	264		264	264
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	179 398		179 398	219 170
Charges constatées d'avance				
Total II	182 062		182 062	219 434
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	187 762	5 700	182 062	219 434

BILAN PASSIF AU 31/12/2020

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	169 456	215 854
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires	15 000	15 000
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise	154 456	200 854
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous total)	169 456	215 854
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	12 606	3 580
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	12 606	3 580
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	182 062	219 434

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de service		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	78 261	47 668
Total I	78 261	47 668
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	8 053	9 000
Aides financières	70 208	38 668
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Total II	78 261	47 668
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		

Total VI		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	78 261	47 668
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	78 261	47 668
EXCEDENT OU DEFICIT		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Personnel bénévole		
TOTAL		

FONDS DE DOTATION
« POUR LE PAYS D'APT UN HOPITAL D'AVENIR »

Fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008

Siège social : Centre Hospitalier du Pays d'Apt -BP 172 225 Avenue de Marseille – 84405 Apt Cedex

Annexes aux comptes annuels 2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 182 062 €.

Le résultat net de l'exercice comptable est à 0 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes

La tenue de la comptabilité du fonds de dotation suit désormais le nouveau règlement ANC 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général. Ce changement n'a pas eu d'impact sur les comptes du fonds de dotation.

Dons

Les fondateurs ont apporté lors de la constitution du fonds 15 000 € en dotation consommable.

Cette dotation a été complétée en 2015 par les dons issus de personnes physiques et morales à hauteur de 34 426€ en dotation consommable.

En 2016, différentes manifestations ont été mises en place afin de récolter des dons : ventes aux enchères, concerts, soirées ... Ces manifestations ainsi que des dons ponctuels de personnes physiques et morales ont permis de récolter 124 941 €. Ce qui porte la dotation consommable à 174 367 € au 31/12/2016.

En 2017, les dons récoltés par les personnes physiques et morales représentent 182 428 €. Ainsi, la dotation consommable s'élève à 357 947 € au 31/12/2017

En 2018, les dons récoltés par les personnes physiques et morales représentent 63 256 €. Ainsi, la dotation consommable s'élève à 421 203 € au 31/12/2018

En 2019, les dons récoltés par les personnes physiques et morales représentent 47 626 €. Ainsi, la dotation consommable s'élève à 468 829 € au 31/12/2019

En 2020, les dons récoltés par les personnes physiques et morales représentent 31 863 €. Ainsi, la dotation consommable s'élève à 500 693 € au 31/12/2020

Note sur le Bilan

Immobilisations = 5 700 €

Immobilisations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciel	5 700 €			5 700 €
TOTAL	5 700 €			5 700 €

Etat des créances = 264 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Autres créances	264 €	264 €	
TOTAL	264 €	264 €	-

Etats des dettes = 12 605 €

Etat des dettes	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Dettes fournisseurs	10 205 €	10 205 €	
Factures non parvenues	2 400 €	2 400 €	
TOTAL	12 605	12 605	0

Fonds propres = 169 456 €

Fonds Propres	Montant
102700- Autres fonds propres dont consommables	500 693 €
102790- Dotation consommable au CDR	- 331 237 €
TOTAL	169 456 €

Les dotations consommables reçues dans l'exercice, pour un montant de 31 863 €, sont affectées à un compte 102700 « Autres fonds propres consommables ».

Note sur le Compte de Résultat

Conformément à l'article 13 des statuts, le Conseil d'administration a déterminé la modalité de consommation de cette dotation pour l'exercice 2020 en affectant au compte de résultat le montant de la dotation consommable correspondant aux frais de fonctionnement afin de financer le budget d'action du fonds :

- Fournitures administratives = 3 €
- Location immobilière = 180 €
- Prime d'assurance = 758 €
- Honoraires = 4 761 €
- Publicité = 126 €
- Frais postaux = 1 803 €
- Prestations de services bancaires = 423 €
- Versement dons à l'hôpital = 70 208 €

Total 78 262 €

Conséquences de l'événement Covid-19

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

L'évènement Covid-19 n'a pas eu d'impact jugé significatif sur les règles et méthodes comptables appliquées par l'entreprise dans la mesure où le dirigeant a pris des mesures jugées appropriées pour assurer la continuité d'exploitation.

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2020	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2019	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	78 261	78 261	47 668	47 668
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - Subventions et autres concours publics				
4 - Reprises sur provisions et dépréciations				
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
Total	78 261	78 261	47 668	47 668
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	78 261		47 668	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice				
Total	78 261		47 668	
Excédent ou Déficit		78 261		47 668

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public		
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement		
Total des emplois		
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	78 261	47 668
Total	78 261	47 668
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels		
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	78 261	47 668
Total des ressources	78 261	47 668
2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	78 261	47 668

FONDS DE DOTATION
«POUR LE PAYS D'APT UN HOPITAL D'AVENIR»

Fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008

Siège social : Centre Hospitalier du Pays d'Apt -BP 172 225 Avenue de Marseille – 84405 Apt Cedex

Rapport d'activité 2020

PREAMBULE

Le fonds de dotation « Pour le pays d'Apt un hôpital d'avenir » a été déclaré à la préfecture du Vaucluse le 29 mai 2015 et a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel le 27 juin suivant.

Ce fonds a été créé par des particuliers natifs du pays d'Apt, des résidents expatriés et des entreprises locales, afin de soutenir le projet de restructuration et de modernisation du centre hospitalier du pays d'Apt.

Le fonds de dotation a pour objet de financer, en qualité de fonds de distribution, ou de réaliser les missions d'intérêt général du centre hospitalier d'Apt, notamment la réalisation d'équipements mobiliers ou immobiliers nécessaires à la mise en œuvre du service public hospitalier d'Apt, la réalisation d'actions culturelles auprès des patients, le développement et la sauvegarde du patrimoine culturel de centre hospitalier et le soutien de la recherche clinique.

Pour réaliser sa mission, le fonds de dotation peut recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable. Le fonds de dotation peut à ce titre, faire appel à la générosité publique, dans le cadre de campagnes.

SOMMAIRE

Le contexte 2015

L'année 2015 a été consacrée à la mise en place des moyens d'actions nécessaires à la bonne réalisation de la mise en place des campagnes de collecte, notamment par la création de supports écrits et audiovisuels.

Cette année 2015 a été marquée par une forte mobilisation des fondateurs, afin de lever les premiers fonds

Le financement de la mission sociale

Les fondateurs ont apportés lors de la constitution du fonds 15 000 € en dotation consommable.

Cette dotation a été complétée en 2015 par les dons issus de personnes physiques et morales à hauteur de 34 426 € en dotation consommable.

Les partenaires

Le conseil d'administration a nommé commissaire aux comptes Mr ROUSSET Olivier.

Le cabinet Jean Causse et Associés a été choisi comme expert-comptable.

La politique d'investissement

Le budget global du projet de restructuration et de modernisation du centre hospitalier d'Apt s'élève à 6.6 millions d'euros, financés par le centre hospitalier, les subventions publiques et par 1 million d'euros de fonds à collecter au cours des 4 années à venir.

Le contexte 2016

Le site internet du fonds a été mis en ligne en avril 2016 et permet de suivre l'actualité du fonds et d'effectuer des dons en ligne.

En 2016, différentes manifestations ont été mises en place afin de récolter des dons : ventes aux enchères, concerts, soirées ... Ces manifestations ainsi que des dons ponctuels de personnes physiques et morales ont permis de récolter 124 941 €. Ce qui porte la dotation consommable à 174 367 € au 31/12/2016.

Le contexte 2017

Les manifestations mises en place en 2016 se sont poursuivies et ont permis de récolter 182 428 €. Ce qui porte la dotation consommable à 357 947 € au 31/12/2017.

Le contexte 2018

Les manifestations mises en place en 2016 se sont poursuivies et ont permis de récolter 63 256 €. Ce qui porte la dotation consommable à 421 203 € au 31/12/2018.

Le contexte 2019

Les manifestations mises en place en 2016 se sont poursuivies et ont permis de récolter 47 626 €. Ce qui porte la dotation consommable à 468 829 € au 31/12/2019.

Le contexte 2020

Du fait de la crise sanitaire liée au Covid-19, tous les événements prévus durant l'année ont été annulés ou reportés. Les dons ponctuels ont permis de récolter 31 863 € ce qui porte la dotation consommable à 500 693 € au 31/12/2020.

Perspectives 2021

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, les événements prévus ou reportés sur l'année 2021 restent incertains.

La gouvernance

Le fonds de dotation est administré par un conseil d'administration qui comprend 5 membres nommés par le conseil d'administration en date du 20 avril 2015.

Président :

- Madame Shelagh LESTER-SMITH

Administrateurs :

- Maître Pascale PRUVOT
- Mr Jason SPENCER-COOKE en qualité de secrétaire
- Mme Béatrice PAUMIER-LALLEMAND en qualité de trésorière
- La société DELTA PLUS représentée par Mr Michel CARLONI

Les comptes

EMPLOIS			RESSOURCES		
	2020	2019		2020	2019
1 - Missions Sociales	-		1 - Ressources collectées auprès du public	78 261	47 668
Versement à d'autres Organismes	-		Dons manuel non affectés	78 261	47 668
2 - Frais de Recherche de Fonds	-		2 - Subvention et autres concours publics		
Frais d'appel à la générosité	-				
3 - Frais de Fonctionnement	78 261	47 668	3 - Autres Produits		
Etudes et prestations					
Petit équipement					
Fournitures administratives	3				
Location immobilière	180	360			
Prime d'assurance	758	641			
Documentation générale					
Honoraires	4 761	4 741			
Frais d'actes et contentieux		50			
Publicité	126	453			
Foires et expositions		300			
Divers					
Réceptions					
Frais postaux	1 803	2 088			
Prestations de services bancaires	423	367			
Cotisations					
Droits d'auteurs					
Redevances pour brevets					
Subventions versées	70 208	38 668			
Charges diverses de gestion courante					
Dotations aux amortissements					
I- Total des emplois de l'exercice inscrit au compte de résultat	78 261	47 668	I- Total des emplois de l'exercice inscrit au compte de résultat	78 261	47 668
II- Dotations aux provisions	-		II- Reprises aux provisions	-	
III- Engagement à réaliser sur ressources affectées	-		III- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	-	
IV- Excédent de ressources de l'exercice	-		IV- Insuffisance de ressources de l'exercice	-	

BILAN 31/12/2020

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 700	5 700		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 700	5 700		
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 400		2 400	
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	264		264	264
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	179 397		179 397	219 170
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	182 062		182 062	219 434
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	187 762	5 700	182 062	219 434

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	169 456	215 854
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	169 456	215 854
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 606	3 580
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	12 606	3 580
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	182 062	219 434

FONDS DE DOTATION POUR LE PAYS D'APT UN HOPITAL D'AVENIR

Siège social : Centre hospitalier du pays d'Apt
BP 172 - 225 Avenue de Marseille – 84 405 APT CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

TALENZ ARES AUDIT

26, boulevard St Roch | BP 278 | 84011 Avignon Cedex 1
Tél. : 04 32 73 67 30 | avignon@talenz-audit.fr

ares.talenz.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres du Conseil d'Administration du fonds de dotation,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION POUR LE PAYS D'APT UN HOPITAL D'AVENIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui fait état de la mise en œuvre du nouveau règlement ANC 2018-06 applicable au fonds de dotation et de l'absence d'impact significatif.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif, qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FONDS DE DOTATION POUR LE PAYS D'APT UN HOPITAL D'AVENIR ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Avignon, le 1 septembre 2021.

TALENZ ARES AUDIT

Olivier HOUSSET
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

BILAN ACTIF AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 700	5 700		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	5 700	5 700		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 400		2 400	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	264		264	264
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	179 398		179 398	219 170
Charges constatées d'avance				
Total II	182 062		182 062	219 434
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	187 762	5 700	182 062	219 434

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

BILAN PASSIF AU 31/12/2020

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	169 456	215 854
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires	15 000	15 000
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise	154 456	200 854
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous total)	169 456	215 854
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	12 606	3 580
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	12 606	3 580
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	182 062	219 434

COMMISSAIRE AUX COMPTES
 TAHERIANES
 AUDIT
 Cour d'Appel de Nîmes

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de service		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	78 261	47 668
Total I	78 261	47 668
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	8 053	9 000
Aides financières	70 208	38 668
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Total II	78 261	47 668
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Total VI		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	78 261	47 668
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	78 261	47 668
EXCEDENT OU DEFICIT		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Personnel bénévole		
TOTAL		

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 182 062 €.

Le résultat net de l'exercice comptable est à 0 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes

La tenue de la comptabilité du fonds de dotation suit désormais le nouveau règlement ANC 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général. Ce changement n'a pas eu d'impact sur les comptes du fonds de dotation.

Dons

Les fondateurs ont apporté lors de la constitution du fonds 15 000 € en dotation consommable.

Cette dotation a été complétée en 2015 par les dons issus de personnes physiques et morales à hauteur de 34 426 € en dotation consommable.

En 2016, différentes manifestations ont été mises en place afin de récolter des dons : ventes aux enchères, concerts, soirées ... Ces manifestations ainsi que des dons ponctuels de personnes physiques et morales ont permis de récolter 124 941 €. Ce qui porte la dotation consommable à 174 367 € au 31/12/2016.

En 2017, les dons récoltés par les personnes physiques et morales représentent 182 428 €. Ainsi, la dotation consommable s'élève à 357 947 € au 31/12/2017

En 2018, les dons récoltés par les personnes physiques et morales représentent 63 256 €. Ainsi, la dotation consommable s'élève à 421 203 € au 31/12/2018

En 2019, les dons récoltés par les personnes physiques et morales représentent 47 626 €. Ainsi, la dotation consommable s'élève à 468 829 € au 31/12/2019

En 2020, les dons récoltés par les personnes physiques et morales représentent 31 863 €. Ainsi, la dotation consommable s'élève à 500 693 € au 31/12/2020

Note sur le Bilan

Immobilisations = 5 700 €

Immobilisations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciel	5 700 €			5 700 €
TOTAL	5 700 €			5 700 €

Etat des créances = 264 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Autres créances	264 €	264 €	
TOTAL	264 €	264 €	-

Etats des dettes = 12 605 €

Etat des dettes	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Dettes fournisseurs	10 205 €	10 205 €	
Factures non parvenues	2 400 €	2 400 €	
TOTAL	12 605	12 605	0

Fonds propres = 169 456 €

Fonds Propres	Montant
102700- Autres fonds propres dont consommables	500 693 €
102790- Dotation consommable au CDR	- 331 237 €
TOTAL	169 456 €

Les dotations consommables reçues dans l'exercice, pour un montant de 31 863 €, sont affectées à un compte 102700 « Autres fonds propres consommables ».

Note sur le Compte de Résultat

Conformément à l'article 13 des statuts, le Conseil d'administration a déterminé la modalité de consommation de cette dotation pour l'exercice 2020 en affectant au compte de résultat le montant de la dotation consommable correspondant aux frais de fonctionnement afin de financer le budget d'action du fonds :

- Fournitures administratives = 3 €
- Location immobilière = 180 €
- Prime d'assurance = 758 €
- Honoraires = 4 761 €
- Publicité = 126 €
- Frais postaux = 1 803 €
- Prestations de services bancaires = 423 €
- Versement dons à l'hôpital = 70 208 €

Total 78 262 €

Conséquences de l'événement Covid-19

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

L'évènement Covid-19 n'a pas eu d'impact jugé significatif sur les règles et méthodes comptables appliquées par l'entreprise dans la mesure où le dirigeant a pris des mesures jugées appropriées pour assurer la continuité d'exploitation.

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2020	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2019	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	78 261	78 261	47 668	47 668
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - Subventions et autres concours publics				
4 - Reprises sur provisions et dépréciations				
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
Total	78 261	78 261	47 668	47 668
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	78 261		47 668	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice				
Total	78 261		47 668	
Excédent ou Déficit		78 261		47 668



Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public		
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement		
Total des emplois		
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	78 261	47 668
Total	78 261	47 668
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels		
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	78 261	47 668
Total des ressources	78 261	47 668
2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	78 261	47 668

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes